



# Peyrolles-en-Cévennes

Lettre d'information 224

avril 2025

## Conseil municipal du 1er avril 2025

Présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze,  
Pierre Hénon, Thierry Ponsin, Eric Reignier ;  
Pouvoir de Nicolas Geoffray à Pierre Deleuze  
Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 18h00.

Les compte-rendus des séances du conseil municipal des 4 et 25 mars 2025 sont approuvés à l'unanimité.

### **1. Demande de subvention au titre des amendes de police 2025**

La demande faite en décembre a été refusée pour la partie concernant la réfection d'un mur en partie éboulé route du Mas. Il convient donc de faire une nouvelle demande de subvention reprenant la pose d'une glissière de sécurité au parking du Mas, en y ajoutant la pose d'un panneau et un revêtement en sable stabilisé pour un montant total de 12 373 € HT dont 60 % de subvention (7 424 €) et un reste à charge de 4 949 € pour la commune.

Accord unanime du conseil

### **2. Dissimulation des réseaux secs route du Mas**

Il s'agit de poursuivre en 2026 les travaux d'enfouissement des réseaux électrique et télécommunications de La Planquette à La Mazière sur une longueur de 350 m. Pour l'électricité le montant des travaux est de 88 458 € TTC dont 3 690 € à la charge de la commune, pour les télécommunications le montant est de 18 724 € TTC intégralement à la charge de la commune.

Une discussion s'engage sur le montant très élevé de ces travaux et sur qui

assurera les raccordements finaux télécom. Il semble cependant dommage de ne pas profiter de l'ouverture de la voie pour l'électricité pour enfouir aussi la fibre.

Accord du conseil par 5 voix pour et 2 abstentions

### **3. Vote du budget primitif de la commune 2025**

Le Maire présente, à l'approbation du Conseil Municipal, le budget primitif 2025. Ce budget sera consultable sur le site de la commune, rubrique "Documents" dès qu'il aura été validé par la préfecture.

Le budget communal s'équilibre comme suit :

- En fonctionnement : dépenses = recettes = 261 146,69 €

- En Investissement : dépenses = recettes = 168 948,12 €

Le conseil se fait expliquer par le détail les dépenses prévues et les recettes attendues, les projets à réaliser avec les subventions qui s'y rapportent.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
vote le Budget Primitif 2025 de la commune,  
équilibré comme ci-dessus.

### **4. Vote du budget primitif annexe CG EAU ASST CCCAC**

Le maire présente à l'approbation du Conseil municipal, le projet de budget annexe CG EAU ASST CCCAC PEYROLLES-EN-CEVENNES 2025

Le budget s'équilibre comme suit :

En fonctionnement : dépenses = recettes = 9 460,20 €

Le conseil se fait expliquer par le détail les dépenses prévues et les recettes attendues. Il s'agace des lourdeurs administratives et des frais supplémentaires qu'induit la gestion de l'eau par la communauté de communes.

Le Conseil Municipal  
vote le budget annexe CG EAU ASST CCCAC PEYROLLES-EN-CEVENNES 2025,  
équilibré comme ci-dessus,  
par six voix pour et une abstention

---

#### **Questions diverses :**

##### ***Coupe de pins.***

*Plusieurs propriétaires envisagent de faire couper certains pins ou tous les pins de leur propriété.*

*En se regroupant nous pourrions obtenir des conditions plus avantageuses.*

Merci aux propriétaires intéressés de se signaler en mairie.

---

## Informations

# 10 ans à Peyrolles la Fête le 10 mai à La Mazière

Nous vous convions à venir fêter avec nous nos 10 ans à Peyrolles.

Ce sera samedi 10 mai, à partir de 19h à La Mazière.

Si vous venez en voiture, laissez là au parking de Pierrot et Denis puis laissez vous guider par les balises sur le petit chemin qui part de chez eux jusque chez nous (5 mns à pied).

Vous pouvez apporter votre spécialité, à boire ou à manger...

Réponse souhaitée

par mail: [hameaudelamaziere@gmail.com](mailto:hameaudelamaziere@gmail.com)

ou par tel/sms au 06 82 94 12 88

A très vite !

Isabelle et Eric Reignier

## **AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE**

Depuis 2022 les prix de l'énergie ont fortement varié, mettant en difficulté particuliers, collectivités, artisans et entreprises. Le territoire cévenol possède un fort ensoleillement, propice à la production d'énergie photovoltaïque.

Autoconsommer à plusieurs est intéressant pour optimiser la consommation de l'énergie produite sur place et ainsi en revendre le moins possible aux opérateurs énergétiques.

Ce projet concerne aussi bien ceux qui ont des panneaux photovoltaïques (ou projettent d'en installer) que ceux qui n'en ont pas et souhaitent juste acheter de l'électricité moins chère et produite localement.

(Plus d'infos sur le site du [Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles](#)).

Une réunion destinée aux habitants de la vallée intéressés aura lieu **le vendredi 23 mai à 18h à la salle polyvalente de Saumane.**



Produisons et  
consommons  
**NOTRE  
ÉNERGIE** 23  
Mai  
2025  
18H

Réunion animée par  
**Jean-Luc Richter**

*Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles*

**AUTOCONSOMMATION  
COLLECTIVE et CITOYENNE**

Salle Polyvalente

**Saumane**



Suivez l'actualité  
de la **commune**

L'APPLI 100%  
GRATUITE  
SANS INSCRIPTION  
SANS PUBLICITÉ



Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la liste de diffusion  
de la mairie de Peyrolles-en-Cévennes.

Mairie de Peyrolles-en-Cévennes  
400 route du Serre, 30124 PEYROLLES-en-CEVENNES  
[www.peyrolles-en-cevennes.fr](http://www.peyrolles-en-cevennes.fr)  
[mairie@peyrolles-en-cevennes.fr](mailto:mairie@peyrolles-en-cevennes.fr)  
04 66 85 13 01